

Propositions d'allègements à propos des Programmes d'Histoire- Géographie-Education civique en Troisième¹

Rencontre avec la Direction Générale de l'Enseignement scolaire – Paris, le 27 août 2013²

1. Une proposition de programme allégé

Le dépouillement des questionnaires initiés par la Commission des collèges de l'APHG, fait émerger **une demande générale d'allègements³**. Dans son état actuel, le programme est beaucoup trop lourd et difficile à mener. Le texte de synthèse, publié dans le numéro 423 de la revue *Historiens & Géographes*, en analyse les raisons, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes citées ci-dessus⁴: « surmenage » des Professeurs (soumis à de multiples sollicitations en collège) comme des élèves, et des « horaires inadaptés » aux contenus, comme aux conditions d'enseignement. Il est indispensable, pour les élèves, d'avoir le temps d'assimiler les contenus disciplinaires, les compétences et les attitudes validées par le *Socle commun*. Les programmes doivent être en adéquation entre le contenu scientifique indispensable et le temps disponible pour les enseigner. **En l'état, les programmes de Troisième ne favorisent pas une réduction des écarts entre les élèves et une préparation de qualité aux exigences du lycée.**

Partant de ces réflexions et en guise de synthèse, **nous proposons le tableau suivant⁵, dans le respect de la cohérence** didactique voulue en 2008, du contexte général d'une *Ecole du socle* et du principe de liberté pédagogique rappelé par *l'Introduction aux nouveaux programmes⁶*. Il s'agit d'une base de travail qui appelle des apports supplémentaires et une réflexion sur les horaires⁷. **A plus long terme, il**

¹ Synthèse établie par Marc Charbonnier, Vice-président de la Régionale d'Île de France de l'APHG.

² **Ce texte est une version synthétique d'une contribution globale issue des travaux collectifs de l'APHG**, « Réflexions sur les programmes d'Histoire-Géographie-Education civique en Troisième et propositions d'allègements », août 2013. Elle présente notamment une analyse détaillée des thèmes des programmes.

La délégation de l'APHG était composée de Bruno Benoît, Marc Charbonnier, François Da Rocha-Carneiro, Jean-Marc Fevret, Béatrice Louâpre-Sapir, Françoise Martin et Hubert Tison.

³ Commission pédagogique nationale des collèges de l'APHG, « Questionnaire relatif aux nouveaux programmes de Troisième », première synthèse des résultats, 10 juin 2013. Voir aussi, Christian Laude et Elodie Sowinski, « Pour une véritable liaison collège/lycées », in *Historiens & Géographes*, n°422, avril-mai 2013, p. 43.

⁴ « Contribution et note de synthèse sur les programmes de Troisième et l'organisation du DNB », in *Historiens & Géographes*, n°423, juillet-août 2013, p 31.

⁵ **Nous avons seulement mis en avant les allègements possibles, avec une proposition de formulation. Les autres libellés sont accompagnés de la mention : « démarches ou capacités inchangées ».**

⁶ BOEN spécial n°6 du 28 août 2008, « Introduction. Programmes de l'enseignement d'Histoire-Géographie-Education civique », I.2, p.2 (nous citons un extrait) : « *Le professeur a la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant éventuellement les thèmes dans un ordre différent (tout en respectant la chronologie en Histoire) ou en procédant à des regroupements qu'il jugerait utiles et pertinents. Cependant, il a l'obligation de couvrir l'intégralité des trois programmes, de veiller strictement à la parité horaire entre l'Histoire et la Géographie et d'accorder à l'Education civique toute la place qui lui revient (...)* »

⁷ **Dans notre projection, les horaires sont les suivants : 40 heures pour l'Histoire, 40 heures pour la Géographie et 24 à 33 heures pour l'Education civique, soit la même répartition globale que les programmes actuels.** C'est la ventilation des heures, en fonction des thèmes, qui évolue dans la proposition ci-dessous.

devient indispensable de réhabiliter nos disciplines, dans le cadre des chantiers ouverts par la Refondation de l'École. Pour que les difficultés considérables posées par les sujets du DNB de juin 2013, en France métropolitaine, ne se reproduisent plus⁸.

HISTOIRE (base 40 heures pour l'année, exception faite de la question commune sur la Construction européenne)

<u>Thèmes</u> <i>Questions</i>	Mise en œuvre : démarches	Mise en œuvre : capacités
<u>I-Un siècle de transformations scientifiques, technologiques, économiques et sociales</u> <i>1 seul chapitre</i> <i>(2-3 heures)</i>	L'étude est conduite à partir d'une étude de cas au choix. Elle s'appuie sur l'histoire d'un siècle d'immigration en France.	Décrire et expliquer l'accélération des transformations d'un siècle d'innovations Caractériser l'évolution de l'immigration en France au XXe siècle.
<u>II-Guerres mondiales et régimes totalitaires</u> <i>1. La Première Guerre mondiale, vers une guerre totale (1914-1918)</i> <i>(6 heures)</i>	Présenter et expliquer les causes et les trois grandes phases du conflit. L'étude de la violence de masse et de l'expérience combattante s'appuie principalement sur Verdun. Une autre bataille au choix du Professeur. L'étude de la violence de masse contre les civils est menée à partir du génocide arménien. L'étude permet de caractériser la notion de guerre totale (ex de la France, reprise des notions du thème 4, question 1). Présenter le bilan de la guerre, qui inclut les mouvements révolutionnaires.	Connaître et utiliser les repères suivants - La Première Guerre mondiale 1914-1918, la bataille de Verdun 1916, une autre bataille au choix, l'armistice 11 novembre 1918. - Les Révolutions russes 1917 - La carte de l'Europe en 1919-1920 Décrire et expliquer la guerre des tranchées et le génocide des Arméniens comme des manifestations de la violence de masse. Expliquer le caractère total de la guerre (Économie, rôle de l'État, société, culture). -Repères : Clemenceau
<i>2. Les régimes totalitaires et la crise des années 1930 en France</i> <i>(8 heures)</i>	L'étude s'efforce d'insister sur la construction des régimes totalitaires et met en relation les idéologies et les pratiques au cœur des sociétés. On montre comment Lénine a mis en place les principales composantes du régime soviétique. L'étude du	Capacités : Connaître et utiliser les repères suivants : -Staline au pouvoir (1924-1953) - La Grande Terreur stalinienne 1937-1938 -Hitler au pouvoir 1933-1945 -Les Lois de Nuremberg 1935 Raconter et expliquer

⁸ « Communiqué de presse de l'APHG sur les sujets du DNB 2013 », *Historiens & Géographes* n° 423, p. 42. Voir aussi, François Jarraud, <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/>, à propos des réactions face aux sujets du DNB 2013, 1^{er} juillet 2013.

<p>3. <i>La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement, et la France dans la Guerre (effondrement et refondation Républicaine)</i> 1939-1946 (7 heures)</p>	<p>stalinisme prend appui sur la collectivisation des terres, la dékoulakisation et la Grande Terreur. Mettre en perspective le processus de nazification de la société allemande (à travers par exemple la comparaison de textes d'archives, des textes de lois et des mémoires ou témoignages...) Après une courte introduction sur le contexte de crises, présenter l'expérience du Front populaire.</p> <p>L'observation de cartes permet de montrer l'extension du conflit et d'établir une brève chronologie mettant en évidence ses temps forts (y compris le Front Pacifique).</p> <p>Un exemple au choix (bataille de Stalingrad ; la guerre du Pacifique) Permettant d'étudier la mobilisation de toutes les forces matérielles et morales des peuples en guerre. L'étude des différentes modalités de l'extermination s'appuie sur des exemples : <i>Einsatzgruppen</i>, un exemple de camp de la mort, la politique de collaboration en France.</p> <p>L'Europe face à la guerre : l'étude s'appuie sur l'exemple de la France. Pétain et de Gaulle illustrent les deux attitudes devant la défaite militaire : reprise des démarches de la question 2, thème 4.</p>	<p>-La mise en place du pouvoir soviétique par Lénine -La stalinisation de l'URSS -La mise en place du pouvoir nazi Caractériser chacun des régimes totalitaires étudiés. Connaître une vue d'ensemble des crises des années 1930 (aspects économiques, sociaux, politiques et culturels). Connaître les repères : Front populaire, Antiparlementarisme. Reprise des capacités de la question 1, Thème 4.</p> <p>Capacités, connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) - La libération des camps d'extermination (1945) -Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945 -Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki août 1945 <p>Caractériser les enjeux militaires et idéologiques d'une guerre totale Décrire et expliquer le processus d'extermination. Reprise des capacités de la question 2, thème 4 (exemple de la France). L'État Français sous Vichy, les Collaborations, les Résistances... La Libération et la refondation Républicaine.</p>
<p><u>III- Une géopolitique mondiale depuis 1945</u> <i>1. La Guerre froide</i> (3 heures)</p> <p><i>2. Des colonies aux États nouvellement indépendants</i></p>	<p>Limiter l'étude à une Étude de cas. Donner une brève « charpente » générale des grandes phases.</p> <p>Introduire la question par une carte et caractériser les grandes phases de la</p>	<p>Capacités inchangées</p> <p>Capacités inchangées Intégrer les repères géographiques sur</p>

<p>(3 heures)</p> <p>3. La construction européenne jusqu'au début des années 2000⁹ (11 heures)* *dont 9 heures de Géographie</p> <p>4. Le monde depuis le début des années 1990. (2 heures)</p>	<p>décolonisation, en mettant en parallèle l'expérience indienne où l'indépendance est négociée et la guerre d'Algérie. Démarche inchangée pour le reste. L'étude peut s'appuyer pour l'essentiel sur la Guerre d'Algérie.</p> <p>Ouvrir l'étude par la dimension géographique : l'Union européenne, une union d'États. L'étude débouche sur la réalisation d'un croquis simple des grands types d'espaces de l'UE. Poursuivre avec l'idée européenne selon 3 axes forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'ancrage à l'Ouest puis élargissement -L'adhésion aux valeurs démocratiques -L'intégration économique <p>Réalités et limites de la puissance européenne. A partir d'une étude au choix : candidature d'adhésion. Conclure sur les pôles majeurs de l'organisation de l'espace mondial.</p> <p>Démarches inchangées.</p>	<p>la notion de développement.</p> <p>Capacités inchangées.</p> <p>Intégrer les capacités de la question 1, thème 3 de Géographie : L'UE, une union d'États.</p> <p>Intégrer les capacités de la question 2, thème 4 de Géographie : Réalités et limites de la puissance européenne.</p> <p>Capacités inchangées.</p> <p>Intégrer les capacités du thème 3 d'Éducation civique.</p>
<p><u>IV-La vie politique en France</u></p> <p>1 seul chapitre : La vie politique en France sous la Ve République. (15-16 heures)* *dont 9 heures Éducation civique</p>	<p>L'étude débute par le rappel des valeurs, des principes et des symboles de la République (Éducation civique, thème 1 question 1).</p> <p>Le cours reprend les démarches de la leçon sur la vie politique en France (Éducation civique, thème 2 question 1)</p> <p>Mise en perspective sur les temps forts (De Gaulle et le renouveau du système Republicain 1958-1969) et la Ve République à l'épreuve de la durée, Réformes, crises et alternances.</p>	<p>Reprise des capacités en Éducation civique Thème 1 question 1, et thème 2 question 1. Capacités inchangées en Histoire (questions 3 et 4 thème 4).</p> <p>L'étude des prises de position, arguments et recompositions politiques peut être abordée en Éducation civique.</p>

GEOGRAPHIE (base 40 heures pour l'année en comptant la question commune sur la Construction européenne)

<p align="center"><u>Thèmes</u> Questions</p>	<p align="center">Mise en œuvre : Démarches</p>	<p align="center">Mise en œuvre : Capacités</p>
<p><u>I- Habiter la France</u></p> <p>1. De la ville à l'espace rural : un territoire sous influence urbaine (4 heures)</p> <p>2. Le territoire national et sa population (5 heures)</p>	<p>Démarches inchangées</p> <p>Démarches inchangées</p>	<p>Capacités inchangées Intégrer l'étude d'une région concernée (ouverture de la leçon)</p> <p>Capacités inchangées</p>
<p><u>II- Aménagement et développement du territoire français</u></p> <p>1. L'organisation du territoire français (5 heures)</p> <p>2. Les dynamiques actuelles du territoire français (9 heures)</p>	<p>Démarches inchangées Intégrer la dimension européenne à partir de l'étude d'une région (reprise de l'exemple du I, 2).</p> <p>L'étude s'appuie principalement sur un exemple développé (un espace de production à dominante industrielle ou énergétique, un espace agricole, un espace dédié au tourisme, loisirs ou un centre d' affaires.) et met en évidence son fonctionnement en recourant à différents niveaux d' échelle. La conclusion met en perspective à l'échelle nationale et européenne (Euro Régions) avec les thématiques du développement durable.</p>	<p>Insister sur la notion de permanence et de déséquilibres territoriaux. Aboutir essentiellement à un croquis de synthèse pour la trace écrite.</p> <p>Capacités à simplifier La conclusion de la leçon s'appuie sur des cartes.</p>
<p><u>III- La France et l'Union européenne</u></p> <p>1 seul chapitre : La France intégrée dans l'Union européenne (5 heures)</p>	<p>Ouverture du thème par une mise en perspective à l'échelle européenne : par exemple reprise de l'étude des Euro Régions (leçon précédente). Possibilité d'une étude de cas au choix (la gestion de la forêt méditerranéenne ou un exemple de risque technologique). Souligner l'interdépendance des territoires et les enjeux d'une gestion</p>	<p>Capacités : Caractériser la situation géographique de la France dans l'UE Localisations inchangées</p>

	globale des risques dans le contexte européen.	
<u>IV-Le rôle mondial de la France</u> <i>Un seul chapitre : La France, une influence mondiale (3 heures)</i>	Démarches inchangées	Capacités : aborder la trace écrite pour l'essentiel à partir de cartes.

EDUCATION CIVIQUE (base 24 heures + 9 heures communes avec l'Histoire, thème 4)

<u>Thèmes</u> <i>Questions</i>	Mise en œuvre : Démarches	Mise en œuvre : Capacités
<u>I- La République et la citoyenneté</u> <i>1. Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne (5 heures)</i> <i>2. Le droit de vote (3 heures)</i>	Démarches inchangées Privilégier deux études de cas concrètes : une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté et une courte étude de la Charte sociale européenne. S'appuyer sur le thème 4 d'Histoire et croiser les approches.	Capacités inchangées Capacités inchangées
<u>II- Une démocratie sociale</u> <i>1. La vie sociale (4 heures)</i> <i>2. L'opinion publique et les médias (5 heures)</i>	Démarches inchangées Une étude de cas à partir d'Internet, média majeur d'information	Capacités inchangées Capacités à simplifier
<u>III- La Défense et la Paix</u> <i>1. La recherche de la Paix, la sécurité collective, la coopération internationale (3 heures)</i> <i>2. La Défense et l'action internationale de la France (4 heures)</i>	S'appuyer sur les acquis : le rôle de l'ONU. Une seule étude de cas est privilégiée : par exemple, l'action des Tribunaux pénaux internationaux. Liens à faire avec le thème 4 de Géographie : le rôle mondial de la France et thème 3 question 4 en Histoire . L'étude s'appuie pour l'essentiel sur l'exemple de la Journée Défense et Citoyenneté. L'étude s'appuie aussi sur les lieux de mémoire en rapport avec les guerres menées par la France et le sens des symboles de la Nation (cérémonies officielles et commémorations).	Capacités à simplifier Un exemple de conflit récent a été vu dans le thème 3, question 4 en Histoire . Capacités à simplifier Intégrer des capacités en Géographie (thème 4) .

2. L'Histoire des arts et le Diplôme National du Brevet (DNB)¹⁰

L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) demande :

- Histoire des arts : **Une harmonisation au niveau national** de l'épreuve d'Histoire des arts. Les Professeurs d'Histoire Géographie sont attachés à la permanence d'un examen national. **Le coefficient attribué à cette épreuve (coefficient 2) apparaît démesuré**, alors qu'il n'existe pas de véritable cadre national ni d'heures de concertation entre les collègues. L'APHG souligne par ailleurs, l'implication des Professeurs d'Histoire et de Géographie dans cet enseignement et dans la préparation à l'épreuve du DNB.

- DNB : L'APHG a pris connaissance des sujets de la session 2013, en particulier en France métropolitaine, et des réactions de nombreux collègues, élèves et parents d'élèves¹¹.

Plusieurs difficultés ont été relevées, en particulier un manque de clarté de certains intitulés et des incohérences entre les programmes de 2008 et les consignes du DNB publiées en 2012, de nature à déstabiliser les élèves et à provoquer des interrogations chez les professeurs¹². **Nous demandons que soient évités les pièges** dans les formulations des sujets, dans l'intérêt de tous.

L'APHG propose donc un examen national fondé sur des **modalités claires**, et des sujets à la fois **faisables et exigeants**, dans l'intérêt de tous les élèves. **Quatre priorités mériteraient d'être examinées**, selon nous, **dès la rentrée** :

1°) Assurer une continuité sereine entre le travail annuel en classe et l'épreuve écrite, pour la réussite de tous.

Il convient de redonner du sens aux repères, qui ne peuvent être réduits à une récitation mécanique et décontextualisée. Les repères sont au cœur de la progressivité des apprentissages, depuis la classe de Sixième et même au cours des cycles antérieurs, et méritent d'être évalués en conséquence.

L'étude documentaire pourrait ne pas se limiter à un seul document. Des questions de prélèvement d'informations, accessibles à des élèves plus faibles, devraient avoir toute leur place dans le barème.

La formulation des questions, telle qu'elle est proposée dans les sujets de la session 2013, pose problème. Les élèves sont invités à passer d'un thème à un autre sans lien ni problématique. Par ailleurs, le trop grand nombre de questions donne le sentiment d'un « zapping », qui ne permet aucun

¹⁰ Pour une analyse plus détaillée, nous renvoyons aux commentaires publiés dans le numéro 423 d'*Historiens & Géographes*, juillet-août 2013, *op.cit.*, p.32-37.

¹¹ « Réaction et analyse de l'APHG à propos du DNB 2013 », Site internet de l'APHG, 29 juin 2013, <http://www.aphg.fr/actualites-pdf/130629-communique-dnb.pdf> (en particulier les notes sur la question longue en Histoire).

¹² BOEN spécial n°6 du 28 août 2008 portant sur les nouveaux programmes de Troisième applicables en septembre 2012 et BO n°13 du 29 mars 2012, annexe II, concernant la mise en place du nouveau DNB.

recul critique sur les documents. L'inflation des questions de connaissances conduit à s'interroger sur la mémorisation des élèves : l'exercice s'apparenterait davantage, pour beaucoup de collègues, à une récitation qu'à une utilisation sélective des connaissances.

Enfin, les élèves, à partir des informations documentaires, doivent exercer leur jugement critique et répondre à des questions de connaissances, vues en cours tout au long de l'année (en évitant d'interroger systématiquement les candidats sur les questions de fin de programme).

2°) Revaloriser l'expression écrite. Les élèves doivent rédiger sur des copies ; il faut en finir avec le cadre contraint. L'exercice d'argumentation n'est pas assez valorisé (4 points contre 18 précédemment). Pour les collègues, la question des formes d'expression écrite est une ambition majeure. Un futur lycéen doit être confronté à ce type d'exercice, qui est central dans la liaison à construire entre le collège et le lycée¹³. L'exercice du développement structuré (question longue) pourrait proposer des sujets larges et abordables, mettant en valeur les notions acquises (par exemple : *La Guerre froide à partir de l'exemple de l'Allemagne, 1945-1989*).

L'APHG se félicite du rééquilibrage des disciplines et défend la parité entre l'Histoire et la Géographie. Elle demande pour la question longue, à la fois en Histoire et en Géographie, qu'il y ait le choix entre deux sujets.

L'exercice du croquis et/ou une tâche cartographique simple sont incontournables pour l'évaluation des élèves en fin de collège.

3°) L'interrogation sur les repères, intégrée tout au long de l'épreuve, est une innovation intéressante. Mais les élèves doivent aussi connaître précisément ce qu'ils ont à apprendre. Il conviendrait de remanier la liste des repères, en particulier en Géographie. Ainsi et à titre d'exemple, le repère intitulé « *Les dix métropoles mondiales les plus peuplées* » est beaucoup trop vague, et peut être remplacé par une liste de dix noms. Le nombre de repères en Histoire doit être réduit.

4°) Rappeler dès le mois de septembre les objectifs de l'examen à travers les lettres de rentrée des corps d'Inspection. Il convient de prendre en compte la difficile mise en œuvre du DNB en juin dernier et de proposer des sujets remaniés d'annales avec des corrigés commentés, sur le portail *Eduscol* par exemple, pour un entraînement efficace des élèves de l'année scolaire 2013-2014.

Paris, le 27 août 2013

APHG – Tous droits réservés

¹³ BO du 29 avril 2010, Programmes de Seconde (nous citons un extrait) : « *La classe de Seconde est à la charnière du collège et du lycée : il s'agit tout autant d'y prolonger les acquis du collège que d'initier les démarches propres au lycée (...). Au collège, les élèves ont acquis des connaissances, des notions, des méthodes, des repères chronologiques et spatiaux. Ils ont pris l'habitude d'utiliser des démarches intellectuelles (...)* »